

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

**HISTOIRE-GÉOGRAPHIE,
GÉOPOLITIQUE
et
SCIENCES POLITIQUES**

CORRIGÉ

Lundi 20 mars

PREMIÈRE PARTIE : DISSERTATION

La dissertation est le traitement d'un sujet donné, avec une introduction, un développement en plusieurs parties et une conclusion.

Le candidat doit montrer :

- *qu'il maîtrise des connaissances et sait les sélectionner ;*
- *qu'il sait organiser les connaissances de manière à traiter le sujet ;*
- *qu'il a acquis des capacités d'analyse et de réflexion.*

Pour traiter le sujet, le candidat :

- *analyse le sujet et élabore une problématique ;*
- *rédige un texte pertinent comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet et un fil conducteur en énonçant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion (qui répond à la problématique).*

La réalisation d'une illustration en appui du propos (croquis, schéma, etc.) amènera une valorisation de la note ; un fond de carte pourra être fourni si cela est adapté au sujet. La réalisation de cette production graphique n'a aucun caractère obligatoire, et son absence ne peut aucunement pénaliser le candidat.

Source : Extraits du BOEN spécial n° 2 du 13 février 2020

- La forme de l'introduction est laissée à la liberté du candidat, pour peu qu'il y dégage les enjeux du sujet, énonce une problématique et annonce un plan.
- Le candidat organise librement les différentes parties qu'il développe. Différents plans sont acceptables dès lors qu'ils s'inscrivent dans l'esprit du sujet ; on évalue la cohérence interne et la pertinence du devoir dans sa réponse au sujet.
- Dans la conclusion, le candidat répond de manière pertinente à la problématique énoncée dans l'introduction.

Capacités attendues

Parmi les capacités et méthodes du programme de l'enseignement de spécialité (BOEN n° 8 du 25 juillet 2019), on attend en particulier la maîtrise de la capacité suivante : analyser, interroger, adopter une démarche réflexive.

Des capacités du programme d'histoire-géographie du tronc commun peuvent également être mobilisées : connaître et se repérer, contextualiser, conduire une démarche historique ou géographique et la justifier, mobiliser des connaissances pertinentes en lien avec le sujet.

Sujet 1 – La production et la circulation de la connaissance connaissent-elles des frontières ?

Situation du sujet dans le programme et orientations principales

Thèmes, axes et/ou jalons mobilisables

Le thème 6 intitulé « L'enjeu de la connaissance » du programme de la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques est mobilisable, dans son intégralité : l'introduction, en particulier l'item « Les acteurs et les modalités de la circulation de la connaissance », l'axe 1 « Produire et diffuser de la connaissance », l'axe 2 « La connaissance, enjeu politique géopolitique » et l'objet conclusif « Le cyberspace : conflictualité et coopération entre les acteurs ». Le candidat pourra mobiliser plus particulièrement les jalons

« Donner accès à la connaissance : grandes étapes de l’alphabétisation des femmes du XVI^e siècle à nos jours dans le monde », « Produire de la connaissance scientifique : recherche et échanges des hommes et des femmes de science sur la question de la radioactivité de 1896 aux années 1950 », « Le renseignement au service des États : les services secrets soviétiques et américains durant la guerre froide », « Circulation et formation des étudiants, transferts de technologie et puissance économique : l’exemple de l’Inde », « Le cyberspace, entre réseaux et territoires (infrastructures, acteurs, liberté ou contrôle des données...) » et « Cyberdéfense, entre coopération européenne et souveraineté nationale : le cas français ».

Réflexions sur le sujet et problématique

Le sujet appelle à interroger les limites que la production et la circulation de la connaissance peuvent rencontrer.

Les frontières étudiées dans la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques sont essentiellement les frontières étatiques qui sont l’une des manifestations de la souveraineté des États. Dans le cadre de la production et de la circulation des connaissances, et avec le développement des communautés scientifiques ou d’intérêt permis par les révolutions technologiques de l’information depuis un siècle et demi, la notion de frontières semble à la fois s’effacer et s’affirmer.

Le sujet invite également à une mise en perspective du rôle et de l’action des États : en quoi la production et la circulation de connaissance constituent-elles un enjeu de puissance pour les États, qui peuvent tenter de les maintenir à l’intérieur de leurs frontières, ou bien au contraire de se servir de leur circulation au-delà pour développer leur puissance ?

Les problématiques suivantes sont possibles :

- « Quelles limites politiques et spatiales la production et la circulation de la connaissance peuvent-elles rencontrer ? »
- « Pourquoi la production et la circulation de la connaissance représentent-elles pour les États à la fois des leviers de développement et de puissance et des risques potentiels pour leur sécurité ? »

Ces propositions ne sont ni exclusives, ni exhaustives.

Éléments attendus

Compte tenu du temps consacré à l’étude de cette question en classe ainsi que du temps dont dispose le candidat pour cette partie de l’épreuve, les principaux points suivants **peuvent** être envisagés, **sans attendre l’exhaustivité** :

Notions et concepts

Peuvent être mobilisés, sans attendre l’exhaustivité, les notions et concepts suivants : communauté scientifique, connaissance, cyberspace, diaspora, frontière, société de la connaissance, souveraineté, transfert de connaissances...

Connaissances mobilisables

Peuvent être mobilisées, sans attendre l’exhaustivité, les connaissances suivantes :

- les tensions entre une libre circulation de la connaissance revendiquée à l’échelle mondiale, vecteur de développement et d’émancipation ;
- la régulation de cette circulation pour protéger la souveraineté, l’intérêt et les valeurs des États, en particulier avec l’avènement du cyberspace ;
- une approche historique de la circulation de la connaissance rappelant l’existence ancienne d’échanges internationaux au sein des communautés savantes et scientifiques ;

- l'indication que la production de la connaissance, même si elle est le fait d'individus, est fortement liée à l'alphabétisation, l'éducation et la formation de la jeunesse qui, elles, relèvent des prérogatives de l'État et sont donc soumises à un effet frontière ;
- la circulation des connaissances au sein de réseaux contrôlés et fermés par les États autour de projets scientifiques et d'innovations technologiques considérés comme stratégiques à l'exemple du projet Manhattan aux États-Unis.

Éléments de valorisation

On valorisera :

- l'analyse d'actions de quelques États favorables à un internet souverain ;
- l'évocation de la « déclaration d'indépendance du cyberspace » de John Perry Barlow en 1996 ou des lanceurs d'alerte ;
- la capacité du candidat à interroger le processus qui permet de passer de la production de l'information à celle de la connaissance ;
- les transitions entre les parties qui donnent du liant au raisonnement ;
- la richesse des concepts, l'illustration par d'autres exemples que ceux des jalons ;
- et, plus largement, toute qualité particulière d'expression ou de raisonnement.

Sujet 2 – Ruptures et continuités des formes de la guerre depuis la fin du XX^e siècle

Situation du sujet dans le programme et orientations principales

Thèmes, axes et/ou jalons mobilisables

Le thème 2 intitulé « Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution » du programme de la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques est mobilisable, en particulier l'introduction « Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel », l'axe 1 « La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux » et l'objet de travail conclusif « Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques) ». Le candidat pourra mobiliser plus particulièrement les jalons « Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al Qaïda à Daech », « Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien : les tentatives de résolution, de la création de l'État d'Israël à nos jours » et « Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique ».

Réflexions sur le sujet et problématique

Le sujet consiste à interroger les nouvelles conditions de la guerre à partir de la fin du XX^e siècle. On acceptera toute borne chronologique justifiée (première guerre du Golfe, fin de la guerre froide...). Le candidat peut questionner la pluralité de la conflictualité dans le contexte post-guerre froide en soulignant à la fois les mutations que la guerre connaît dans ses modalités, ses finalités, ses acteurs et ses champs d'opération, mais aussi des éléments de permanence, au regard des époques précédentes (guerres de l'époque moderne, guerres napoléoniennes...). Le candidat pourra montrer le passage d'une logique de guerres interétatiques à une logique dominante de guerres irrégulières, asymétriques introduite par les attentats du 11 septembre 2001. Il pourra ainsi questionner plus largement le rôle et la place des États dans les conflits armés, les guerres irrégulières n'entrant plus totalement dans le schéma « classique » des États en guerre du modèle de Clausewitz.

Les problématiques suivantes sont possibles :

- « Les guerres irrégulières remettent-elles en cause la place et le rôle des États dans le monde actuel ? »
- « Les guerres irrégulières supplantent-elles définitivement les guerres interétatiques ? »

Ces propositions ne sont ni exclusives, ni exhaustives.

Éléments attendus

Compte tenu du temps consacré à l'étude de cette question en classe ainsi que du temps dont dispose le candidat pour cette partie de l'épreuve, les principaux points suivants **peuvent** être envisagés, **sans attendre l'exhaustivité** :

Peuvent être mobilisés, sans attendre l'exhaustivité, les notions et concepts suivants : acteur non étatique, champ de bataille, djihadisme, État, guerre asymétrique, guerre conventionnelle, guerre irrégulière, terrorisme...

Connaissances mobilisables

Peuvent être mobilisées, sans attendre l'exhaustivité, les connaissances suivantes :

- des éléments de rupture : l'émergence de nouveaux acteurs non étatiques avec de nouveaux modes opératoires ;
- de nouvelles spatialités de la guerre (globalisation de l'action terroriste, guérilla urbaine, multiplication des théâtres d'opération...) ;
- une confrontation des nouvelles formes de conflictualités à la définition clausewitzienne de la guerre ;
- des éléments de continuité : permanence de conflits interétatiques, permanence des objectifs politiques et territoriaux de la guerre...

Éléments de valorisation

On valorisera :

- la capacité du candidat à introduire des références à l'actualité ;
- les transitions entre les parties qui donnent du liant au raisonnement ;
- la richesse des concepts, l'illustration par d'autres exemples que ceux des jalons ;
- et, plus largement, toute qualité particulière d'expression ou de raisonnement.

DEUXIÈME PARTIE : ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS

Il s'agit d'une étude critique d'un ou deux documents de nature différente. Le sujet se compose d'un titre et d'un ou deux documents accompagnés d'une consigne, qui vise à orienter le travail du candidat. Un nombre limité de notes explicatives peut également figurer.

Le candidat doit montrer :

- *qu'il est capable de construire une problématique à partir du sujet indiqué par le titre et abordé par le (ou les) document(s) ;*
- *qu'il comprend le sens général du (ou des deux) document(s) ;*
- *qu'il est capable de sélectionner les informations, de les hiérarchiser, de les expliciter ;*
- *qu'il sait prendre un recul critique en réponse à sa problématique, en s'appuyant d'une part sur le contenu du document et, d'autre part, sur ses connaissances personnelles.*

Pour traiter le sujet, le candidat :

- *analyse de manière critique les documents en prenant appui sur la consigne et élabore une problématique ;*
- *rédige une introduction comportant une problématique ;*
- *organise son propos en plusieurs paragraphes ;*
- *rédige une conclusion qui comporte une réponse à la problématique.*

Source : Extraits du BOEN spécial n° 2 du 13 février 2020

La forme du commentaire est laissée libre à condition qu'il soit organisé et réponde à la consigne en articulant les informations contenues dans le(s) document(s) et les connaissances du candidat.

Le regard critique sur le(s) document(s) est attendu pour dégager son (leur) intérêt et/ou ses (leurs) limites.

Capacités attendues

Parmi les capacités et méthodes du programme de l'enseignement de spécialité (BOEN n° 8 du 25 juillet 2019), on attend en particulier la maîtrise de la capacité suivante : analyser, interroger, adopter une démarche réflexive.

Des capacités du programme d'histoire-géographie du tronc commun peuvent également être mobilisées : procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique, connaître et se repérer, contextualiser, conduire une démarche historique ou géographique et la justifier.

Sujet – Le patrimoine, facteur de puissance de la France

Situation de l'exercice dans le programme

Le sujet est situé dans le thème 4 du programme d'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques intitulé « Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques » en particulier l'introduction, l'axe 1 intitulé « Usages sociaux et politiques du patrimoine » et l'objet de travail conclusif intitulé « La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection ». Le candidat pourra mobiliser plus particulièrement les jalons « Réaménager la mémoire. Les usages de Versailles

de l'empire à nos jours », « La gestion du patrimoine français : évolutions d'une politique publique », « Le patrimoine, facteur de rayonnement culturel de la France dans le monde et objet d'action diplomatique (un exemple du patrimoine immatériel : le repas gastronomique des Français) ».

Consigne - En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, montrez comment la spécificité du patrimoine français est un outil au service du rayonnement de la France dans le monde.

Explicitation du choix des documents

L'intérêt du document 1 est sa double entrée : il évoque le patrimoine matériel (château de Versailles) et immatériel (repas gastronomique). Il fait également allusion aux usages politiques et diplomatiques du patrimoine par le pouvoir. Le document 2 permet de mettre en valeur la richesse et l'élargissement du patrimoine français, ses impacts économiques, ainsi que le rôle de l'Unesco dans la dynamique de patrimonialisation à l'œuvre.

Éléments attendus

La compréhension de la consigne

Le sujet permet aux élèves d'explicitier comment le patrimoine contribue à la construction de la puissance française, que ce soit par la mise en scène du pouvoir politique au château de Versailles ou la valorisation internationale de ce patrimoine. La confrontation des deux documents conduit également à identifier la richesse et la diversité du patrimoine français, ainsi qu'à caractériser la « gastro-diplomatie » et le rayonnement culturel de la France au service de sa puissance.

Les grandes notions mobilisables (liste non impérative et non exhaustive) :

diplomatie, gastronomie, patrimoine, patrimoine culturel, patrimoine matériel et immatériel, patrimonialisation, puissance, rayonnement, soft power...

Articulation entre les informations contenues dans les documents et les connaissances du candidat

Les éléments suivants peuvent être attendus :

- la diversité des patrimoines français. On recense d'une part un patrimoine culturel matériel (galerie des Glaces, production artisanale, produits des terroirs...) et d'autre part un patrimoine culturel immatériel (repas gastronomique, savoir-faire...);
- le patrimoine au service du rayonnement de la France dans le monde par son usage diplomatique (Versailles, « gastro-diplomatie »...), par son impact économique (la France, 1^{er} pays touristique du monde) et son rayonnement culturel;
- la diffusion des éléments du patrimoine français à l'étranger (exportation de produits français comme les grands vins, exportation des savoir-faire par les chefs français sollicités à l'étranger, formation avec des chefs étrangers venant en France ou avec l'ouverture d'écoles hôtelières...);
- la diversité des acteurs contribuant à ce rayonnement (acteurs publics à l'échelle de l'État, acteurs privés comme les chefs étoilés tels Guy Savoy, institutions internationales telles l'Unesco...);
- la description des éléments de la photographie qui rend compte du *soft power* français.

Éléments de valorisation

On valorisera :

- la confrontation des documents avec d'autres connaissances ou documents auxquels l'élève pourrait faire référence ;
- une acuité particulière de l'approche critique et analytique ;
- des exemples précis (autres chefs étoilés, grands crus viticoles, repas officiels...) en lien avec la gastro-diplomatie française ;
- la capacité du candidat à montrer que le patrimoine culinaire français peut être copié du fait de son prestige (exemple : champagne californien, russe...) et devenir un objet de concurrence.